

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL Séance du 18 mars 2021 à 19 heures 00 par visioconférence

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 12 mars 2021
- affichage sur le site internet du PETR
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

Nombre de membres titulaires en exercice : 47

Sont présents : 34 membres (+ 1 pouvoir d'absent excusé)

a) 26 membres titulaires (+ 1 pouvoir d'absent excusé)

Charles ANDREA - Patrick BARBIER - Patrick BUHL - Jean-Marc BURRUS - Michel BUTSCHA - Philippe DESAINTEQUENTIN - Robert ENGEL - Jean-Luc FRECHARD - Nadège HORNBECK - Serge JANUS (*pouvoir de Marie-Odile UHLERICH*) - Martin KLIPFEL - Matthieu KLOTZ - Christophe KNOBLOCH - Mathieu LAUFENBURGER - Christian MEMHELD - Alain MEYER - Virginie MUHR - Denis PETIT - Frédéric PFLIEGERS-DOERFFER - Claude SCHALLER - Christian SCHLEIFER - Bernard SCHMITT - Sébastien SCHWOERER - Olivier SOHLER - Yvette WALSPURGER - Philippe WOTLING

b) 8 délégués suppléants avec droit de vote

Bertrand GAUDIN - Vincent GRISS - Christian HAESSLER - Monique HOULNÉ - Alexandre KRAUTH - Olivier MORIS - Fabienne OBERLÉ - Clément ROHMER

Sont absents excusés (15) : (1 a donné pouvoir à 1 membre présent)

Luc ADONETH - Hélène BACHMANN - Patrick DELSART - Denis DIGEL - Emmanuel ESCHRICHE - Catherine GREIGERT - Sylvie HIRTZ - Alex JEHL - Pascal JEHL - Régine ORSATI - Lionel PFANN - Jean-Pierre PIELA - Claude RISCH - Clothilde SZUPTAR - Marie-Odile UHLERICH (*pouvoir donné à Serge JANUS*)

Sont absents (6) :

Yves DUSSOURD - Sébastien FOISSIER - Denise KEMPF - Philippe SCHEIBLING - Jean-Michel VOEGELI - Michel WIRA

Assistent également à la séance :

Le président du conseil de développement territorial du PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Claude ROLLIN

Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Sandrine WOLLENBURGER, Mathilde METZ et Jean-Philippe STREBLER.

Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

M. Patrick BARBIER, président du PETR, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence à cette réunion en visioconférence. Il procède à l'appel nominatif de chacun des 33 délégués présents avec lui (25 titulaires et 8 suppléants).

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte dix-neuf points, dont dix-huit ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Règlement intérieur du comité syndical
3. Renouvellement du conseil de développement territorial
4. Arrêt du compte de gestion pour l'exercice budgétaire 2020
5. Adoption du compte administratif pour l'exercice 2020 et affectation des résultats
6. Adoption du budget primitif pour l'exercice 2021
7. Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE)
8. Mobilité : Édition 2021 du défi « *J'y vais !* »
9. Environnement : subvention « *appel d'Air* » aux associations ADEAP et Trajets
10. Habitat et aménagement du territoire : convention avec l'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)
11. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)
12. Désignation des représentants du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Établissement public foncier d'ALSACE (EPFA)
13. Désignation du représentant du PETR au sein de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) GIESSEN-LIEPVRETTE
14. Désignation du représentant du PETR au conseil d'administration du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) - Maison de la nature du RIED et de l'ALSACE CENTRALE
15. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association « *Initiatives Alsace centrale* »
16. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association « *Trion Climate* »
17. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP)
18. Désignation de la représentante du PETR au sein de l'assemblée générale de la Fédération des SCoT
19. Désignation du représentant du PETR au Comité national d'action sociale (CNAS)



Le Président
du PETR
Patrick BARBIER

Le Secrétaire
de séance
Bernard SCHMITT

Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

**Délibération n° 2021-II-10 : HABITAT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :
CONVENTION AVEC L'AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION
STRASBOURGEOISE (ADEUS)**

Depuis 2008, le syndicat mixte du SCOT de SÉLESTAT et sa région est membre de l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération de STRASBOURG, où elle dispose d'un siège au sein de l'assemblée générale et, depuis 2021, au conseil d'administration.

En qualité de membre, le syndicat mixte du SCOT de SÉLESTAT et sa région dispose d'un accès aux ressources de l'ADEUS (bases de données, études...) relatives à de nombreuses thématiques intéressant le SCOT (foncier, habitat, économie, commerce, environnement, etc.) et peut prendre part (élus et techniciens) aux travaux réalisés et animés par l'ADEUS avec ses membres et partenaires.

L'adhésion annuelle à l'ADEUS, l'accès à ses ressources, et les interventions envisagées au titre de l'InterSCOT représenteraient un montant maximum de 8 000 euros pour l'année 2021 pour le PETR de SÉLESTAT ALSACE CENTRALE.

Par ailleurs, l'ADEUS réalise régulièrement des « *indicateurs de suivi* » pour les périmètres des SCOT bas-rhinois, dans le cadre d'une approche coordonnée « interSCOT ». Elle a également accompagné le PETR et animera une démarche participative avec ses communautés membres afin de construire l'analyse des résultats de l'application du SCOT qui a permis au comité syndical de prescrire la révision du SCOT le 10 décembre 2019.

Enfin, selon le souhait des communautés de communes de SÉLESTAT d'une part et du RIED DE MARCKOLSHEIM d'autre part -qui ont adopté leurs programmes locaux de l'habitat (PLH) respectifs en 2017- et en accord avec les communautés de communes du VAL D'ARGENT d'une part (qui dispose également d'un programme local de l'habitat) et de la VALLÉE DE VILLÉ d'autre part (qui a approuvé son plan local d'urbanisme fin 2019), le PETR a mis en place avec le concours de l'ADEUS un « *observatoire territorial de l'habitat* » « mutualisé » à l'échelle du PETR ainsi que l'ont envisagé les PLH adoptés, afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre de ces différents plans et des actions prévues et mises en œuvre. L'animation de cet observatoire territorial relèverait elle aussi du programme de travail partenarial de l'ADEUS à hauteur d'une subvention de 10 000 euros, inscrite au budget 2021.

Il est proposé que le comité syndical autorise le Président du syndicat mixte à conclure la convention annuelle relative à l'adhésion pour 2021 du PETR à l'ADEUS et aux actions mises en œuvre au titre du programme de travail partenarial de l'agence.

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

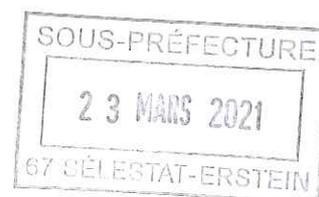
Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

Délibération n° 2021-II-10 : **HABITAT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :**
CONVENTION AVEC L'AGENCE D'URBANISME ET DE
DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION STRASBOURGEOISE (suite)

Sur la proposition du président,

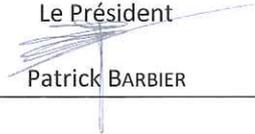
À l'unanimité,

Autorise le Président à conclure avec l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) une convention relative à son adhésion pour l'année 2021, ainsi qu'à l'observatoire territorial de l'habitat.



Affiché au siège du syndicat mixte le **22 mars 2021**
Déposé et enregistré en sous-préfecture de SÉLESTAT-ERSTEIN le **22 mars 2021**
Pour ampliation,

pour extrait conforme,
Le Président


Patrick BARBIER